

**LE PATRIMOINE FORTIFIÉ
COMME PATRIMOINE
IDENTITAIRE DU TERRITOIRE**

Fortifications
Littorales
du Finistère

Tour Vauban

Camaret

Les ouvrages de défense, ressentis d'abord comme des édifices imposants et imposés, ont été peu à peu adoptés par la population locale et sont devenus des emblèmes du territoire qu'ils protégeaient.

Leur rôle de défense du territoire et de maintien de sa cohésion s'est peu à peu transformé en rôle pacifique. Aujourd'hui ces monuments participent à la construction de l'identité régionale.

Alors même que leurs caractéristiques architecturales sont par nature étrangères à l'architecture locale, les ouvrages fortifiés s'intègrent parfaitement aux sites dans lesquels ils ont été implantés.

Par un lent processus d'appropriation, ils constituent désormais des richesses culturelles régionales, enjeux économiques majeurs pour le développement du tourisme culturel, qui intéresse un public de plus en plus nombreux.

La nature même de ce patrimoine, particulièrement diffus et uniformément réparti, invite à une fréquentation équilibrée du territoire, respectueuse des sites fragiles.

Le Tour Vauban est un ouvrage composé d'une tour d'aspect médiéval et d'une batterie basse flanquée d'un corps de garde ceint d'une douve périphérique. Cette tour est à la fois un casernement, un observatoire, un réduit et un magasin à poudre. Cet ouvrage a été conçu par Vauban pour défendre les approches de la Rade de Brest. Alors qu'elle est encore en travaux, elle remplit son office lors de la Bataille de Camaret le 18 juin 1694, où le débarquement d'une flotte anglo-hollandaise fut repoussé.

Le patrimoine fortifié comme patrimoine identitaire du territoire : la Tour Vauban

IVR53_20042903517NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Guillaume Lécullier

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation